

Département  
de  
l'Hérault

Arrondissement  
de  
Béziers

Commune  
de  
Bassan

Loi du 05 Avril 1884 - (Article 5)

Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de BASSAN  
N° 2022-072

## Séance du Jeudi 6 Octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le six octobre à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Alain BIOLA, Maire,

### Nombres de membres

Afférents au Conseil : 19                      En exercice : 17                      Ayant pris part à la délibération : 14

Date de Convocation : 30/09/2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Présents : A.BIOLA/V.CANALS/G.CAUSSIDERY/S.RATIE/B.JULIEN/F.MARTIN-ABBAL  
MA.SCHERRER/C.PUECH/I.CATTIN/N.CERVERA/ A.VERNIERES/C.GOHIER/

Absentes excusées : C.CASSAN (procuration à F.MARTIN-ABBAL)/M.SANCHEZ (procuration à A.BIOLA)/  
JJ.CORON/C.VINDRINET/V.ARGENTIERI

Secrétaire de Séance : V.CANALS

### **Objet : Programme HERAULT'HAIES Convention de plantation avec PAYSARBRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'adhésion de la Commune à la démarche environnementale « 8000 arbres » portée par le Département de l'Hérault.

Dans le cadre de cette opération, il est prévu la plantation de 34 arbres sur différents sites de la Commune.

Pour l'accompagner dans cette démarche, la Commune a sollicité l'association « Paysarbres » dans le cadre du programme HERAULT'HAIES au travers d'une convention de plantation pour un montant de prestations de 470.40 €.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée délibérante de la convention.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de son Président et délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la Convention de plantation avec l'association PAYSARBRES dans le cadre du programme HERAULT'HAIES.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Alain BIOLA : Maire de BASSAN

